

INSCRIPTION AU DOS

Règlement

- 1) Le vide greniers est ouvert à tous, sauf aux professionnels
- 2) L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement du vide greniers
- 3) Les absences ne pourront pas donner droit aux remboursements des inscriptions et l'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du règlement
- 4) Les organisateurs se réservent le droit des emplacements
- 5) Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations, pertes et accidents survenus durant la manifestation et toute dégradation sera à la charge de l'exposant
- 6) Le déballage s'effectuera à partir de 07h00 et avant 08h00 et le soir à partir de 17h30. Toute circulation sera interdite entre 08h00 et 17h30.
- 7) Les exposants devront laisser leur emplacement propre et évacuer tous les emballages, cartons et papiers
- 8) Pièce d'identité obligatoire à présenter lors de l'installation
- 9) Les organisateurs se réservent le domaine de la restauration et de la buvette
- 10) Les exposants s'engagent à ne vendre que des objets personnels et usagés non professionnels

Inscriptions

Organisateur : Association *Les Amis de Marthe*

11 rue Ledan 22550 MATIGNON



residence.ledan@wanadoo.fr

Réservation de l'emplacement – Jocelyne : 07.89.81.69.70.

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel :

N°pièce d'identité : Mètre x 2,50 € :

Chèque à l'ordre de l'association *Les Amis de Marthe*.

J'atteste sur l'honneur ne pas réaliser plus de deux vides greniers dans l'année 2025.

A Le

Signature :